RESIDENCE DU RUANDA. TERRITOIRE D'ASTRIDA. N° 482 /JUST.

Objet: AFF .: MANDWA .-

Transmis à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à Kigali, le dossier M.P. c/ Mandwa, classé sans suite faute de charges suffisantes.

Astrida, le 28 février 1951.-

L'Officier du Ministère Public près le Tribunal de police d'Astrida, J.KIRSCH,



Jan -